

Conseil d'école du 27 mars 2025

Membres du conseil présents :

Enseignants : Mme Dessol, Mme Lebatteux, Mme Bellerophon, Mme Monteil, Mme Jacquet Burnichon, Mme Martinez, Mme Chamaillard, Mme Raby, Mme Presle, Mr Dumont, Mme Wahtheit, Mme Veyssière

Parents représentants titulaires :, Mme Da Silva, Mme Aguesse, Mme Gatti, Mme Gouraud, Mme Laborde

Représentant de la mairie : M. Vigignol

Membres du conseil excusés : Mme Chapier, Mme Righi, Mme Gay, M. Marteau, Mme Drobycheff, Mme Adlo

Invités :

Périscolaire : Mme Nabeiro, Mme Faye

1- **Désignation** du secrétaire de séance : Mme Jacquet-Burnichon

2- **Présentation** de l'équipe éducative

3- **Prévision des effectifs 2025-2026** : effectif actuel 245, effectif prévu 247
→ Effectifs stables (baisse de 15 élèves depuis l'année dernière)

4- Orientations

* Au sein de l'école :

- CHAM à partir du CE1 et CHAD à partir du CE2
- Avis de passage en année supérieure : des avis de passage seront donnés à titre indicatif pour l'année prochaine pour tous les élèves juste avant les vacances d'avril.
- Les inscriptions en classe de CP ont commencé (depuis le 10 mars) : un accueil est prévu aux mois de mai et juin pour chaque famille. (32 CP inscrits et 10 demandes de dérogation).

A noter : difficulté pour certains parents d'obtenir des dérogations alors que leur enfant a fait leur maternelle dans l'établissement et qu'il souhaite demander une orientation danse ou musique.

Position de la mairie : Mr Vigignol va se renseigner.

* Au niveau des orientations 6ème :

- les collèges d'affectation vont être proposés à partir du 3 avril et les demandes de dérogation doivent être données avec justificatif avant les

vacances d'avril. Les élèves CHAD et CHAM résidant en dehors de la carte scolaire du collège Jeanne D'Arc doivent formaliser leur demande de dérogation, qui sera automatiquement validée.

- Pas de proposition cette année de journée d'accueil et d'intégration pour les futurs sixièmes, prochain conseil école /collège prévu le 15 avril.

5- Projets pédagogiques

Outils de communication utilisés à l'école :

Edumoov : plateforme d'éditions de livrets scolaires

Avantages : apporte des précisions sur la maîtrise des compétences dans chaque domaine, permet aux enseignants d'avoir un retour statistique sur le profil de classe

Educartable : plateforme de devoirs et de communication des devoirs.

Mise à disposition des devoirs et de documents à destination des familles, possibilité d'échanges directs avec l'enseignant.

→ 2 outils facultatifs et choisis pour leur intérêt.

Question parents : compte-tenu de l'organisation familiale de chacun, il peut être compliqué de recevoir les devoirs le dimanche soir sur Educartable (pour ceux qui l'utilisent). Serait-il possible de les recevoir dès le vendredi ?

Réponse de l'équipe : il ne faut pas confondre la temporalité des enseignants et des élèves. C'est le même fonctionnement qu'un mail où l'envoi ne correspond pas forcément à la réception.

Les devoirs mis en ligne le dimanche soir ne sont pas à faire pour le lendemain. C'est un moment choisi par l'enseignant pour les écrire.

Pour plus de clarté, les enseignants indiquent à quel moment ils vont prévoir les devoirs :

- CM1CM2 : devoirs au long cours donnés à l'avance (dictée...), devoirs du jour pour le lendemain donnés la veille à midi. Intérêt de l'effort du travail sur la semaine et non pas seulement sur le week-end.

Projets collectifs :

- Organisation d'une journée anglaise autour d'ateliers en anglais. 16 parents présents le matin et 16 l'après-midi.

Préparation en amont d'un album commun et construction d'un socle commun de vocabulaire eu cycle 2 et au cycle 3.

→ prévue le 11 avril avec un repas anglais sous format breakfast

Un grand merci aux parents volontaires.

- Participation des classes à « École et Cinéma » : dispositif d'éducation à l'image et d'ouverture à une culture cinématographique. 3 films vus cette année : un conte peut en cacher un autre de Roald Dalh, Jiburo et le signe de Zorro.

- 2 voyages scolaires au centre de Theix en CM1-CM2 qui a eu lieu du 19 au 21 février et en CP et CP-CE2 qui se déroulera du 23 au 24 juin prochain.

Pour diminuer le prix, les élèves feront le trajet par la T2C jusqu'à Ceyrat et iront à pied de Ceyrat à Theix (randonnée de 5 ou 8 km).

Financement : cette classe verte est financée en partie par les parents, par des actions des enseignants et un don de l'association des parents d'élèves.

Participation demandée :

Pour les élèves de CM1-CM2 : coût par élève 50 euros

Pour les élèves de CP et CE2 : 25 euros environ

- Préparation d'un spectacle chorale prévu le samedi 24 mai avec notre intervenant musicien Matthieu Pommeret à la maison du peuple : la représentation aura lieu à 11h et Festi Ferry proposera des rafraîchissements.

Les parents demandent que les parents soient déjà prévenus par mail pour pouvoir s'organiser à l'avance.

- Mise en place de la bibliothèque : plus de 1500 livres sont déjà disponibles à la bibliothèque et les élèves y ont déjà accès en périscolaire et à la garderie du matin. Il reste encore autant de livres à référencer dans le logiciel d'emprunt.

L'objectif est de la rendre opérationnelle à l'emprunt à la rentrée prochaine. A voir pour la dernière période pour s'y rendre de manière ponctuelle.

Des meubles sont en commande auprès de la mairie car on manque de places.

Intérêt l'année prochaine : organiser des lectures, gérer des emprunts, projet de présentation de livres possibles, partages de lectures...

Activités pédagogiques et sorties depuis le premier conseil d'école :

- Dans le domaine sportif : Mise en place d'un **cycle patinoire** pour 2 classes, **cirque** pour une classe, rencontres **athlétisme** pour 4 classes, participation à un **cross** pour tout le cycle 3 et une classe de cycle 2, Toutes les classes vont à la **piscine** sur l'année.

– Dans le domaine artistique,

* Participation de 4 classes à la réalisation d'une **fresque** avec l'artiste Eltono sur le mur du gymnase (semaine du 24 mars) : participation sous format d'ateliers avec peinture individuelle d'un morceau de la fresque.

* **Visite d'expositions** Salle Gaillard « Demain est annulé », au centre Camille Claudel intitulé « Bad plants », au Frac « l'économie du désir » et au musée Bargoin « Ex-votos », au musée.

* *Dans le cadre du **parcours culturel*** proposé par la mairie, les élèves ont participé au festival du carnet de voyage, d'autres sont allés à l'Opéra au sujet « du petit barbier », certains sont allés voir des courts-métrages. Des classes ont visité l'opéra et le centre historique de Clermont et sont allés au musée photographique de Fontfreyde.

– Dans le domaine de l'éducation civique, les élèves de CE2 ont participé à une séance de **sécurité routière** organisée par la police municipale sur le savoir-être piéton et les élèves de CM2 sur le savoir rouler.

Des élèves ont abordé le **droit des enfants** et l'égalité filles/garçons en collaboration avec l'association les Francas.

– Dans le domaine de la musique, les élèves CHAM CM2 proposent une **présentation d'instruments** aux élèves de CP des écoles de Clermont.

– Dans le cadre d'échanges, les élèves de **GS et CP** se sont rencontrés autour de **lectures d'album** et de **production d'écrits**.

– Échange avec le collège, séances de théâtre avec deux classes de 6ème et les CM1-CM2.

Pour financer les sorties prévues d'ici la fin de l'année :

- Vente de calendriers à Noël : bénéfice 465,50 euros
- Vente de galettes : peu de bénéfices 42,20 euros
- Ventes au marché de Noël : 316 euros

A venir :

- Vente de photos de classe prévues au mois de mai (5 et 6 mai)
- Fête d'école prévue le 20 juin

Actions de l'association des parents d'élèves Festi Ferry:

chocolats de Noël et de Pâques : Noël a fonctionné, Pâques un peu moins (calendrier moins facile à cause des vacances).

Fête du printemps prévue le 8 avril de 16h30 à 18h30.

Merci pour le don de 1100 euros.

→ 4,58 sera affecté à chaque élève pour financer les sorties.

6) CHAM/CHAD

Les portes ouvertes se sont déroulées le 16 mars et ont permis d'accueillir de nombreux parents.

Merci à la mairie d'avoir diffusé le mail de présentation des filières musique et danse.

Tests d'entrée en CHAD prévus le 26 mars et tests d'entrée en CHAM prévus les 12 et 16 mai.

Les effectifs pour l'année prochaine seront donnés en juin.

Le conseil CHAM/CHAD reste à prévoir période 5.

Les parents apprécient d'avoir déjà la date du spectacle de fin d'année en danse, le 25 juin.

Question des parents : Nous constatons que les cartables sont (très) lourds et que les enfants doivent tout de même les apporter au conservatoire. Pouvez-vous expliquer la nécessité d'emporter les cartables ? Serait-il possible de revenir à une solution sac/tote bag comme dans certaines classes les années précédentes, pour limiter le poids de ce qui est transporté par les élèves ?

Réponse de l'équipe : Les élèves emportent leur cartable car ils ont besoin du même matériel qu'en classe et la gestion d'un sac supplémentaire a posé beaucoup de problèmes les années passées.

Toutefois, l'équipe a conscience de la lourdeur du cartable.

L'équipe se réunit courant mai pour préparer l'année prochaine et l'organisation des CHAM : une nouvelle organisation sera proposée l'année prochaine.

Jusqu'à la fin de l'année, les enseignants apporteront une vigilance particulière au contenu du cartable.

7) Travaux

Aménagement de la cour de récréation :

L'aménagement de la cour touche à sa fin. L'inauguration aura lieu le 15 mai à 17h15.

Il manque les transats (prévus bientôt) et l'aménagement de l'ombrage encore à l'étude au-dessus de la classe de Mme Wahrheit.

Une sécurité supplémentaire a été installée près du gymnase suite à un genou coincé derrière les structures en bois.

Le mur d'escalade est opérationnel.

Une protection a été demandée au niveau de la plateforme en bois sous

l'escalier en béton pour éviter que les élèves se blessent en se relevant sous l'escalier.

Divers petits travaux ont eu lieu suite à des fuites d'eau.

Il est prévu d'ici l'année prochaine une révision du système de chauffage car des fortes disparités de températures sont constatées entre les classes.

8) Sécurité

→ Au sein de l'école, le passage de la commission de sécurité est prévue le 16 avril.

- Pour se conformer au **PPMS**, des alertes tempête et intrusion ont eu lieu.

Les difficultés sont transmises systématiquement aux interlocuteurs.

Difficulté principale : localisation et nature de l'alerte intrusion et tempête qui se reconnaît peu car usage de la sonnerie de récréation.

La mairie pratique actuellement des expérimentations pour améliorer ces alertes.

- Messages de **sensibilisation** aux familles concernant 3 sujets :

* l'usage d'internet et l'accès à des contenus interdits : des élèves rapportent régulièrement l'accès à des contenus qui peuvent les heurter et entraîner des conséquences sur leur bien-être.

Important de sensibiliser. Café-parents organisé le 14 avril sur les écrans.

* la pratique de jeux dangereux qui se répandent dans les écoles : avertissement de l'académie diffusé pour prévenir et sensibiliser.

* le trafic de drogue autour de l'école → des protections visuelles (posées sur les grillages) vont être mises en place pour éviter un accès visuel à l'impasse derrière l'école.

Les services de police vont faire des passages réguliers vers l'école pour sécuriser le chemin de l'école.

Un échange a eu lieu au sein de l'école avec les services de police et la Procureure de Clermont Ferrand.

La sensibilisation au sein de l'école a permis aux élèves de prendre conscience des difficultés EXTERIEURES à l'école. Au sein de l'école, les élèves sont paisibles et en toute sécurité.

L'équipe reste disponible pour toute question.

→ Autour de l'école : apparition de sachets de drogue dans le secteur de l'école. Sachets d'apparence ludique qui peuvent être facilement trouvés dans la rue.

Importance de mettre en place une prévention et une sensibilisation dès le CP non pour faire peur mais pour bien expliquer que la rue peut avoir des dangers et qu'il ne faut pas ramasser ce qu'on y trouve et prendre ce qu'un étranger peut proposer.

Nécessité de bien préparer les futurs sixièmes au fait qu'ils peuvent rencontrer des personnes leur proposant ce type de produits.

La collaboration des parents est primordiale.

Question des parents : Etat à date quant au trafic de drogue dans le quartier et derrière l'école. Retour sur la sensibilisation faite auprès des élèves. Rôle et possibilités de la mairie sur ce sujet ?

Réponse de Monsieur Vigignol : Réaliser un démantèlement au long terme et

non pas faire une place nette qui ne fait que déplacer le problème ou le stopper deux jours. Travailler avec la vie de quartier (école, commerces, habitants...) pour faire cette enquête, limiter les impacts et protéger les enfants. Travail sur l'aménagement de la place Delille et prendre en compte cette problématique. Travailler avec la police municipale, avec le centre de supervision (caméras place Delille).

Mr Vigignol a indiqué que la police municipale peut élargir son champ d'action dans les formations à l'école si nécessaire pour apaiser les enfants et les parents.

Le sentiment d'insécurité dans le quartier s'est accentué. Des personnes alcoolisées sont régulièrement proches de l'entrée de l'école et peuvent interpeller les adultes et les enfants.

M. Vigignol indique que des opérations de police ont eu lieu vers la Visitation.

Le problème de drogue est à l'échelle nationale. Au niveau local, un travail est mis en place avec les habitants du quartier et des réflexions autour de l'aménagement du quartier. Une caméra a été mise en place Place Delille pour repérer les allers et venues.

La mairie a mis en place un service de santé mentale.

10) Fête de l'école

Date prévue :20 juin.

L'équipe se réunira période 5.

Il faudra penser à l'organisation de l'espace avec le nouvel aménagement de la cour. Peut-être ouvrir des salles.

11) SMAP

Question des parents : les enfants nous indiquent que certains emportent des bonbons pour leur goûter. Pouvez-vous confirmer ce qui est accepté quant à la consommation de bonbons à l'école ?

Remarque de l'équipe : les bonbons sont interdits sur le temps scolaire sauf en classe, pour les anniversaires.

Réponse de Mme Nabeiro : c'est interdit dans le règlement. C'est la responsabilité des parents tout comme les chips. Peut-être faire une liste de ce qui est interdit. On ne peut pas vérifier tous les cartables.

A l'Étude : beaucoup n'ont pas de goûter et beaucoup ont un goûter qui n'est pas adapté.

Une réflexion sur l'alimentation à l'école est en cours au sein de la mairie avec

la diététicienne. Une mise en place d'une corbeille à fruits à disposition au goûter pourrait par exemple être envisagée.

INFORMATIONS DIVERSES

Ouverture de la cour d'école le 24 mai pour les Arts en balade de 9 h à 18 h.

→ Besoin de parents pour aider le périscolaire.

Réaménagement de la place Delille-Salford: réunion publique le 22 mai sur l'école.

Le 2 avril des ateliers sont mis en place sur le périscolaire.

Clôture du conseil d'école à 19h50